

l'entérite dont je viens de parler, parce que celle-ci peut n'être qu'une modalité de la goutte; mais cette préparation ne m'a pas semblé justifier complètement le crédit qu'on lui accorde.

**FEUILLES DE FRÊNE.** — La décoction de feuilles de frêne a quelque utilité. Il ne faut cependant pas y voir un remède bien efficace. Dans la goutte aiguë, l'action en paraît nulle; dans la goutte chronique, au dire de Garrod, elle donnerait de bons résultats. M. Lecorché pense qu'elle n'est nullement spécifique, mais qu'elle peut agir comme stomachique. On fait bouillir 10 grammes de feuilles de frêne dans 1 litre d'eau pendant quinze minutes et l'on boit trois verres de cette décoction dans la journée, une heure avant les repas. On peut s'en servir comme de véhicule pour les prises de médicaments actifs, tels que le colchique.

**VÉRATRINE.** — Cette substance, alcaloïde de l'ellébore blanc (*Veratrum album*), passe pour être plus dangereuse qu'utile. Elle semble d'ailleurs avoir plus d'effet dans le rhumatisme musculaire que dans la goutte.

**ACONIT.** — Dans la goutte, ce médicament est loin d'avoir la vertu qu'on lui a attribuée. Il agit parfois à titre de décongestif et d'analgésique, mais il ne guérit pas. La teinture de feuilles n'est pas efficace; la teinture de racines, beaucoup plus active, est très inégale comme action. Quant à l'aconitine, il ne faut pas oublier que, chez certains sujets, la dose de quatre milligrammes peut être irrémédiablement toxique. Il y a là des phénomènes d'idiosyncrasie dont il faut tenir compte, et ce médicament ne doit être formulé qu'à la dose de 1 dixième de milligramme. En résumé, pour avoir une action franche, il faudrait en élever la dose et, vu les dangers du médicament, il est plus prudent de ne pas s'en servir, surtout dans la goutte où il n'est pas formellement indiqué.

**GAÏAC.** — Le gaïac mérite de retenir l'attention. Peu employé en France, il compte en Angleterre des partisans nombreux et autorisés. Il est, en effet, à la goutte chronique ce que le colchique est à la goutte aiguë. Il jouirait même, d'après B. Garrod et Murrell, d'un pouvoir prophylactique certain. Le gaïac est surtout un sudorifique et un purgatif. Il stimule en outre la sécrétion rénale et détermine une élimination notable de sels uriques.

Dans la goutte chronique, on fait suivre des traitements intermittents de dix jours de durée, pendant lesquels on prend avant le petit déjeuner du matin un des cachets suivants :

Résine de gaïac pulvérisée.....	0 <sup>gr</sup> ,50
Poudre de gentiane.....	} aa 0 <sup>gr</sup> ,25
— de quinquina.....	

Pour un cachet n° 10.

C'est sans doute à ce principe qu'un bon remède répandu dans l'est de la France et connu sous le nom d'élixir Béjean doit ses propriétés.

**TEINTURE PRASOÏDE.** — C'est une solution alcoolique de *globularine* et de *globularétine* qu'Heckel (de Marseille), en 1894, a retirées de plantes de la famille des Globulariées. La teinture prasoïde préparée par Heckel contient, pour vingt gouttes, 30 milligrammes de globularine et 34 milligrammes de globularétine. Elle stimule et renforce les contractions des muscles lisses. Elle est laxative et diurétique : elle facilite donc l'élimination des déchets organiques. Elle s'emploie à dose progressivement croissante, à partir de vingt gouttes par jour en deux fois, et l'on augmente de deux gouttes à chaque prise. J'ai déjà indiqué à l'article *Goutte*, du *Manuel de médecine*, la méthode conseillée par M. Lecorché à l'égard de cette préparation. Elle donne parfois des résultats satisfaisants dans la goutte asthénique.

**JUS DE CITRON.** — Il existe depuis longtemps une cure de la goutte par le jus de citron. Certains auteurs en ont vanté les bienfaits. Von Noorden même l'a recommandé, mais jusqu'ici ce traitement reste parmi les données empiriques. Bourax, qui l'a expérimenté à dose croissante de 50 grammes à 500 grammes par jour, n'en a pas eu de bons résultats. Il a remarqué toutefois une légère diurèse, la diminution de l'acidité urinaire, du dépôt uratique et de l'élimination de l'acide urique. Il lui dénie la moindre spécificité dans la diathèse urique. C'est également l'avis de Magnus-Levy. Je connais aussi des gouteux qui se sont soumis à ce régime sans en tirer profit.

**PIPÉRAZINE (diéthylène-diamine).** — Ce médicament passe pour être un des plus puissants dissolvants de l'acide urique. Pour ceux qui pensent que la raison majeure de la guérison de la goutte est dans la disparition de l'acide urique, la pipérazine et les indications qui vont suivre offrent des ressources thérapeutiques précieuses. En effet, les expériences de Biesenthal et Schmidt, celles de Gordon montrent qu'*in vitro* des solutions de pipérazine dans l'urine à 1 pour 100 dissolvent environ un quart du poids des calculs uriques; celles de Meisel, plus intéressantes encore, montrent que la goutte, produite artificiellement chez le pigeon, par l'injection sous-cutanée de chromate de potasse, ne se réalise pas si l'on administre concurremment la pipérazine.

La pipérazine est employée à la dose quotidienne de 1 gramme en trois prises, qu'on fait dissoudre dans un demi-verre d'eau pure ou d'eau de Seltz.

Si l'on combine à la pipérazine de l'acide quinique qui entrave

la formation de l'acide urique (Weiss), on a un produit, le *quinat* de pipérazine, qui d'une part s'oppose à la formation urique, et de l'autre dissout l'acide urique déjà formé. L'acide quinique à la dose quotidienne de 5 à 8 grammes diminue l'excrétion de l'acide urique dans la proportion de 40 à 50 pour 100 (Blumenthal et Lecoin), et l'acide urique est remplacé dans les urines par l'acide hippurique. Meyer, Ewald et Goldscheider ont pu, avec le quinate de pipérazine, diminuer la longueur des attaques de goutte et rendre plus rapidement aux articulations leur mobilité. Ce médicament a une faible toxicité et peut être employé à la dose de plusieurs grammes par jour.

**LYCÉTOLE.** — Cette substance concourt au même but que la pipérazine. C'est d'ailleurs un tartrate de diméthylpipérazine. Le lycétole semble, outre ses propriétés dissolvantes, avoir un pouvoir sédatif plus marqué sur l'élément douloureux. Il est généralement mieux supporté que la pipérazine. On le donne à la dose de 1 gramme à 1<sup>er</sup>,50 en deux ou trois prises et dans un grand verre d'eau de Vittel.

**LYSIDINE** (éthylène-éthényldiamine). — Ce produit est plus employé à l'étranger qu'en France. C'est aussi un dissolvant urique. On le prend à la dose de 1 à 5 grammes par jour. Ses propriétés ne sont pas supérieures à celles des précédentes.

**UROTOPINE** (hexaméthylène-tétramine). — C'est un produit de combinaison de l'aldéhyde formique avec l'ammoniaque. Nicolaïer a montré qu'outre son pouvoir dissolvant des sels uriques, l'urotopine possède la propriété de s'opposer à la fermentation ammoniacale de l'urine dans la vessie. L'usage de ce médicament est d'ailleurs inoffensif. Il augmente la diurèse et fait disparaître les dépôts uratiques.

L'urotopine s'emploie à la dose quotidienne de 50 centigrammes à 1<sup>er</sup>,50 dissous dans un verre d'eau. Son emploi chez les goutteux néphrétiques ou avec complications vésicales est plus indiqué que dans la goutte simple.

**URICÉDINE.** — Suivant Mendelsohn, cette substance, qui contiendrait du citrate de soude, du citrate de lithine et du sulfate de magnésie, aurait une action dissolvante supérieure à celle de la pipérazine. Ce produit alcalinise l'urine pendant le temps de son administration. Il est faiblement diurétique et très légèrement purgatif. On l'emploie par cuillerées à café et dissous dans un verre d'eau. Les trois premiers jours, on donne une cuillerée à café le matin, à midi et le soir. Quand l'urine est devenue alcaline, on réduit la dose à une cuillerée à café par jour. Il est des cas où l'on observe en réalité la diminution de l'attaque; mais, dans d'autres,

celle-ci éclate au cours même d'une cure prolongée par l'uricédine. Les résultats sont d'ailleurs variables. Dans certaines observations, le taux de l'acide urique éliminé a à peine varié; dans d'autres, au contraire, il s'est le troisième jour élevé au double, de 0<sup>er</sup>,34 à 0<sup>er</sup>,76.

**PURGATIFS.** — Après avoir remarqué que Sydenham n'admettait les purgatifs à aucun moment du traitement des goutteux et que son opinion est adoptée par les plus grands cliniciens du siècle dernier, Boerhaave entre autres, nous trouvons dans Morgagni et Scudamore des partisans fervents des évacuations intestinales. Et cette idée a généralement prévalu jusqu'à nos jours. Garrod, M. Lecorché en conseillent l'emploi. Cette méthode est d'autant plus logique, qu'il est très vraisemblable que c'est par le tube digestif qu'entre dans l'organisme l'agent causal de la goutte, et qu'au début de cette affection, les fonctions gastro-intestinales sont toujours plus ou moins troublées. On sait, d'autre part, qu'à défaut du colchique ou des médicaments ci-dessus mentionnés, on peut maintes fois obtenir de bons effets dans l'attaque de goutte aiguë avec certains purgatifs, parmi lesquels le calomel, le jalap et la scammonée tiennent la première place. Souvent même, les médicaments antigoutteux ont une action d'autant plus marquée que leur effet laxatif est plus prononcé. Beaucoup des préparations usitées contiennent un purgatif énergique.

Les purgatifs généralement employés sont : 1<sup>o</sup> les *purgatifs salins*, les sulfates de soude et de magnésie, le sel de Seignette (tartrate double de potasse et de soude), etc. Il suffit de les employer à faible dose, 10 grammes à 20 grammes en solution aqueuse; 2<sup>o</sup> les *eaux minérales* purgatives et les sels naturels (Carlsbad), qui sont de la même catégorie : eaux de Sedlitz, Pullna, Birmenstorff, Epsom, Janos, Rubinat, Montmirail, Carabaña, Villacabras, Apenta, etc.; 3<sup>o</sup> les *purgatifs cathartiques*, dont l'action est due à un acide âcre, tels que le séné, la rhubarbe, le nerprun, la cascara, l'huile de ricin; et surtout les purgatifs drastiques, tels que le calomel à petites doses, le jalap, l'eau-de-vie allemande, à la dose d'une cuillerée à café pendant trois jours de suite le matin à jeun; la coloquinte (pilules de Morisson).

**SUDORIFIQUES.** — Ils ne sont plus guère employés dans la goutte, et c'est surtout aux diurétiques qu'on s'adresse; en vertu du vieil adage, toujours exact, que la voie rénale est la voie naturelle pour l'excrétion de la matière goutteuse. En effet, dans l'espèce, le pouvoir éliminateur de l'urine est infiniment plus considérable que celui de la sueur et des autres sécrétions.

**DIURÉTIQUES.** — Aussi la tisane de genévrier, les décoctions